



Projet co-financé par :  
L'Union Européenne



**Rencontre de débats et d'échanges sur le thème**

# **Médias communautaires, pour une information citoyenne**

## **Rapport de synthèse**



**Nador, les 16/17 juillet 2011**

Réalisé par : Imane Boujara  
Chargée du projet « Médias communautaires : pour une information citoyenne »

## **SOMMAIRE**

### **Introduction**

## I- Les médias communautaires et électroniques au sein du paysage audiovisuel marocain

1. Contexte
  - ✓ Projet « Médias communautaires, pour une information citoyenne »
  - ✓ Bilan des trois premières rencontres
2. Les médias communautaires : leviers de démocratisation de la société
  - ✓ Médias associatifs à but non lucratif
  - ✓ Projets du centre international de soutien aux médias au Maghreb
3. Panel d'expériences
  - ✓ Le traitement des activités associatives dans les médias conventionnels (Cas de la presse écrite et des radios régionales)
  - ✓ Journal électronique « Sada Taounate » / Journal « Al Khate alahmar de Guersif » / Portail « Arifinou » / Web Radio d'Errachidia
4. Les médias électroniques au Maroc
  - ✓ Etat des lieux
  - ✓ Perspectives
5. Plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »
  - ✓ Techniques du plaidoyer
  - ✓ Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios
  - ✓ La régulation du champ des médias électroniques

## II- Evaluation des attentes et besoins des associations pour la mise en place de médias communautaires

- ✓ Besoins en termes de renforcement des capacités pour l'élaboration de journaux associatifs et la conception de blogs associatifs
- ✓ Besoins en termes de renforcement des capacités pour la mise en place de web radios associatives

## Conclusion

### Annexes

(1) Présentation du projet, par Mohamed Leghtas (2) Bilan des rencontres - état d'avancement du projet, par Imane Boujara (3) « Appropriation citoyenne de Media », par JamalEddine Naji (4) Projets du centre international de soutien aux médias au Maghreb, par Lotte Grauballe (5) « Médias électroniques au Maroc », par Mustapha Goumri (6) Intervention « techniques du plaidoyer », par Marion Bachelet (7) Programme (8) Plate forme (9) Liste des participants (10) Revue de presse

## INTRODUCTION

Le Portail de la société civile Maghreb-Machrek e-joussour, programme du Forum des Alternatives Maroc (FMAS), a organisé sa quatrième rencontre de débats et d'échanges sur le thème « *Médias communautaires, pour une information citoyenne* » à Nador, les 16 et 17 juillet 2011.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de son projet co-financé par l'Union Européenne, vise à renforcer les fondements de la démocratie et l'élargissement du champ des libertés d'expression, notamment à travers la mise en œuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires au Maroc, en l'occurrence, les radios, et ce dans le respect de l'éthique et la déontologie

L'objectif principal de cette rencontre organisée, en collaboration avec l'AJCASEG (1), et qui a réuni 80 participants (*dont 10 participantes*) des régions de l'est et de l'oriental était double :

- ✓ d'une part, déterminer les axes stratégiques d'une campagne de plaidoyer pour l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et régulant le champ des médias électroniques ;
- ✓ et d'autre part, évaluer les attentes et les besoins des acteurs de la société civile pour la mise en place de leurs propres médias.

Ce rapport constitue une synthèse des présentations et des débats qui ont eu lieu lors de ces deux journées et souligne les propositions et recommandations formulées par les participants, à savoir des chercheurs en audiovisuel, des acteurs de la société civile, des journalistes, des cyber-activistes, des professionnels des médias électroniques etc.

----

(1) : *L'Association Jeunesse de Seganegane pour la Création Artistique*

## **I- Les médias communautaires et électroniques au sein du paysage audiovisuel marocain**

## **1. Contexte**

### **✓ Présentation du projet «Médias communautaires, pour une information citoyenne »**

Les travaux de la journée ont été ouverts par Mohamed Leghtas, Coordinateur du projet, qui a succinctement exposé les deux principaux axes du projet : « diagnostic - plaidoyer » et « renforcement des capacités des associations ».

Il a souligné que le volet « diagnostic et plaidoyer » vise à étudier le cadre législatif relatif aux médias communautaires et recueillir les recommandations de la société civile sur cette question en vue d'élaborer un mémorandum pour une réforme du secteur des communications qui garantisse l'ouverture du champ médiatique aux médias communautaires dans ce contexte de printemps arabe favorable à une instauration de la démocratie et au respect des droits de l'homme.

Alors que le volet « renforcement des capacités des associations » vise à définir les besoins et les attentes des associations, dans la perspective de renforcer leurs capacités techniques et éthiques à promouvoir et à animer leurs propres médias communautaires. Ainsi, des ateliers de formations seront organisés au profit des acteurs associatifs qui auront également à leur disposition les équipements techniques nécessaires.

*(Voir Annexes 1)*

### **✓ Bilan des trois premières rencontres**

Ensuite, Imane Bounjara, la chargée du projet a présenté un bilan synthétique des trois premières rencontres du cycle de consultations prévues dans les différentes régions du pays, et l'état d'avancement du projet.

Ainsi, ont été retracées les recommandations en matière de réformes législatives, de renforcement des capacités et organisationnelles.

En effet, les participants aux rencontres de Rabat, Zagora et Tétouan se sont accordés sur le fait que le climat actuel de débats et réformes est

particulièrement favorable et propice pour apporter des amendements et des propositions qui viendront combler les vides juridiques existants dans la loi de la communication audiovisuelle, et que cette opportunité doit être saisie pour participer pleinement au chantier de réformes en cours et être force de proposition et de suggestion.

Il s'agit donc de constitutionnaliser le droit à la communication afin de garantir une pérennité à l'ouverture de l'espace médiatique, et d'amender la loi de la communication audiovisuelle pour permettre l'existence de médias communautaires et « réguler » les médias électroniques.

Lesdits participants ont également formulé leurs besoins en formation et ont décidé de s'organiser en réseau pour assurer le suivi de l'avancement du projet et le lancement des projets pilotes.

Ensuite, il a été question brièvement des activités engagées en parallèle des rencontres, notamment la préparation du plan de formation et le lancement l'étude et du mémorandum (*par l'expert international Said Essoulami*).

(Voir Annexes 2)

## **2. Les médias communautaires : leviers de démocratisation de la société**

La première séance plénière a été ouverte par le professeur Jamal Eddine Naji, Chaire UNESCO en communication, qui a exposé le concept de médias communautaire, diverses expériences dans le monde ainsi que les particularités et les perspectives dans le cadre du contexte marocain.

Ensuite, Lotte Grauballe, coordinatrice des programmes d'IMS, s'est arrêtée sur les projets que soutient le *Centre International de Soutien aux Médias* et qui compte appuyer le projet « Médias communautaires : pour une information citoyenne ».

### **✓ Médias associatifs à but non lucratif**

Dans un premier temps, l'histoire des médias communautaires a été exposée à travers le contexte mère « Amérique Latine » et le contexte proche « Afrique ». En effet, nés en Amérique latine dans les années cinquante impulsés par la pauvreté et l'injustice sociale, les médias communautaires, se sont également développés en Afrique, dans un souci de développement rural durable.

Ensuite, dans un deuxième temps, après la présentation du contexte mondial, des concepts et objectifs des médias communautaires à travers plusieurs expériences, il a été question des fonctions, missions et types de contenu.

Il a également été souligné, à travers un exposé des choix technologiques et de formation technique, que la radio représente, un moyen de développement local peu onéreux.

Aussi, l'importance du rôle du concept de participation a été souligné. En effet, il est indispensable d'identifier les besoins des publics cibles et les priorités de la communauté tout en l'impliquant dans la réalisation des programmes, en tenant compte des principes d'éthique et de déontologie. Et l'idée de développer une publicité de proximité et de services s'avère indispensable pour permettre à ces médias d'exister.

*(Voir Annexes (3))*

#### ✓ **Projets du centre international de soutien aux médias au Maghreb**

Il a été précisé qu'IMS intervient dans les pays qui sont soit en état de conflit/guerre, soit en transition démocratique ou connaissant des carences en matière de liberté d'expression. Sa mission principale est d'accompagner les pays qui œuvrent pour la réforme des législations régissant les médias et de contribuer à la formation des journalistes d'investigation.

C'est dans cette perspective, qu'a été formulé le soutien au projet «Médias communautaires : pour une information citoyenne », et ce à travers un appui au niveau de la construction du plaidoyer et du renforcement des capacités des associations.

### **3. Panel d'expériences**

La deuxième séance plénière a été dédiée à la présentation d'un panel de diverses expériences en la matière.

Il a d'abord été question avec messieurs Abdelhek Belchguer, *directeur du bureau régional-rabat du quotidien « akhbar al yaum »* et Abdesslam Nouiga, *journaliste radio*, du traitement des activités associatives dans les médias conventionnels.

Ensuite, dans un deuxième temps, trois expériences ont été présentées : un portail s'adressant à la communauté rifaine au Maroc et à l'étranger et deux journaux électroniques régionaux.

#### **✓ Le traitement des activités associatives dans les médias (Cas de la presse écrite et de la radio nationale)**

Les deux interventions portant sur le traitement de la presse écrite et la radio des activités associatives ont souligné l'importance de la complémentarité du travail du journaliste et de l'acteur associatif. En effet, si l'acteur associatif fait appel au journaliste pour la promotion et la diffusion de ses activités. Le travail journalistique, quant à lui, repose en grande partie sur celui de l'associatif pour des questions relevant du domaine d'investigation et de compléments d'informations sur des questions d'ordre locale.

Aussi, il a été précisé que les acteurs associatifs sont indispensables pour le traitement et le développement des questions de proximité.

*(Voir Annexes (4))*

#### **✓ Journal électronique « Sada Taounate » / Journal « Al Khate alahmar de Guersif » / Portail « Arifinou »**

Trois expériences en matière de «médias» se voulant communautaire et de proximité ont été présentées afin d'exposer les concepts, la nature du travail engagé et les contraintes de son exercice.

Le portail « Arrifinou », modéré par Mohamed Aoussar, ciblant la communauté rifaine au Maroc et à l'étranger, a souligné l'importance du portail dans la diffusion de l'information.

En effet, le portail aurait même contribué au retour de certains marocains résidents à l'étranger d'origine rifaine à la région. Son rôle ne se limiterait donc pas à l'information et la sensibilisation sur des questions locales, mais permet également une promotion des potentialités de la région et de ses activités et participe ainsi activement à son développement durable.

Les deux journaux, « *Sada Taounate* » dirigé par Idriss El Ouali, et « *Al Khate alahmar de Guersif* » par Abderhmane Bendiab, se sont accordés à souligner le rôle majeure joué dans les régions en matière d'information, de sensibilisation et de promotion mais aussi les difficultés inhérentes à la pérennité des projets, notamment en termes de gestion financière et d'accès/diffusion de l'information.

\* Il est à noter que ces projets représentent un intérêt auprès de leurs publics cibles (*taux important de visites/distribution*).

#### **4. Les médias électroniques au Maroc**

Les travaux de la journée se sont poursuivis en après midi par une intervention de Mustafa Goumri, *chercheur dans le domaine des médias électroniques*, qui a dressé un état des lieux et les perspectives de la situation au Maroc.

##### **✓ Etat des lieux**

La situation des médias électroniques au Maroc dépend du contexte général des libertés d'expression et de communication au pays.

L'intervenant, après avoir retracé les réalités du champ médiatique marocain, a souligné l'absence de cadre législatif régissant les médias électroniques (*ce qui implique l'impossibilité de : profiter des subventions publiques/ signer des contrats de publicité/ obtenir la carte professionnelle*) et le déficit en formation (*ce qui engendre les violations de la propriété intellectuelle et d'éthique*).

Ensuite, il a été précisé que cela n'entrave pas son développement puisqu'aujourd'hui la presse électronique représente une source d'information incontournable chez une large tranche de la population ; qu'elle permet aux marocains résidents à l'étranger et à l'opinion publique internationale d'être

informés en temps réel et surtout qu'elle constitue un réel pouvoir en matière de dénonciation des violations.

#### ✓ **Perspectives**

Les perspectives de développement des médias électroniques sont étroitement liées à la constitution du pays : seule une constitutionnalisation de la question pourrait en assurer la pérennité. En effet, le challenge consiste en la régulation ce champ sans pour autant réduire les libertés d'expression et d'opinion qu'il offre.

*(Voir Annexes (5))*

### **5. Plaidoyer « Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires et régulant les médias électroniques »**

#### ✓ **Techniques du plaidoyer**

Avant de lancer les travaux des ateliers, Marion Bachelet, *chargée du projet*, a exposé les techniques du plaidoyer. Il était question de permettre aux participants de disposer d'éléments essentiels leur facilitant la construction des axes pour défendre une réforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'adoption d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires et assurant la protection des utilisateurs des médias électroniques. L'intervention a constitué une plate forme pour les travaux des ateliers.

*(Voir Annexes (6))*

Des ateliers qui se sont articulés autour des définitions de concepts, contraintes, et recommandations pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les radios/télévisions communautaires d'un côté et les médias électroniques de l'autre.

#### ✓ **Pour un cadre législatif garantissant l'existence des médias communautaires, notamment les radios**

Les séances plénières ont fournis aux participants une analyse du contexte et ont fixé les objectifs du plaidoyer. Ainsi, les travaux du premier atelier « *Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif garantissant l'existence de radios communautaires ?* » ont démarré par une identification des publics cibles du plaidoyer, notamment, l'opinion publique et le législateur.

Ensuite, une stratégie éclectique a été proposée : il s'agit de la stratégie de conscientisation et d'éducation, de celle de coordination et de coopération ainsi que de la stratégie judiciaire.

Aussi, le rôle que pourrait jouer ce média comme outil de démocratisation culturelle, sociale, et de désenclavement des régions rurales est également à mettre en avant dans les axes du plaidoyer.

Ainsi, les premières étapes à suivre seraient :

- Elaborer un mémorandum pour une reforme de la loi de la communication audiovisuelle permettant l'existence des radios communautaires ;
- Elaborer un projet de loi ;
- Concevoir des projets de cahiers des charges ;
- Rédiger une charte d'éthique et de déontologie.

### ✓ **La régulation du champ des médias électroniques**

Le deuxième atelier « *Quels stratégies, conditions, contraintes et besoins pour la mise en place d'un cadre législatif régulant les medias électroniques* » a démarré ses travaux par une clarification de notions : le champ des médias électroniques a été défini (*forme/ support/ rôle et objectifs*).

Ensuite, un diagnostic de la situation au Maroc a été établi, avant que le débat ne soit engagé sur la question de la régulation : les avis, encore une fois, étaient partagés entre ceux qui étaient favorables à une éventuelle régulation et ceux qui

trouvaient que cela pourrait représenter une régression de la liberté d'expression qu'offrent les médias électroniques.

Les participants se sont accordés au terme des travaux de l'atelier sur les recommandations suivantes :

- ✓ Etablir les principes de base d'une auto régulation (charte d'éthique et de déontologie) ;
- ✓ Travailler en réseau pour un échange et une capitalisation des expériences ;
- ✓ Avoir droit aux subventions publiques dont bénéficie la presse écrite ;
- ✓ Développer la formation et le suivi des ressources humaines ;
- ✓ Prospector des alternatives de financement.

La journée s'est clôturée par une synthèse des travaux des ateliers soulignant les recommandations qui en ressortent.

## **II- Evaluation des attentes et besoins des associations**

La deuxième journée de cette rencontre avait pour objectif d'évaluer les attentes et besoins des associations concernant la mise en place de leur propre média.

Elle s'est articulée autour de deux séances : une première, dédiée à l'initiation des participants à la gestion de médias communautaires et ce à travers une présentation technique de la webradio d'Errachidia, par *Oussama Lahmar*, et une deuxième à la discussion des différentes modalités d'aide et d'appui qui pourraient être apporté dans le cadre du projet.

### **1. Initiation**

Une démonstration en temps réel de la diffusion sur une web radio a été réalisée. En effet, une transmission en directe des travaux de la journée, a permis aux participants de se familiariser avec les logiciels et les outils utilisés.

Les débats ont porté sur l'importance du concept du média pour son positionnement, les grilles de programmation, les moyens humains et techniques que cela nécessite.

### **2. Renforcement des capacités**

Ensuite, il a été question, dans chacun des deux ateliers, de définir des besoins précis des associations afin que l'équipe porteuse du projet puisse établir son plan de renforcement des capacités. Il s'agit de :

- Organiser des cycles de formation au profit des associations :
  - Volet Formation : *Organisation de sessions de formation (montage et gestion de webradios – blogs - journaux/ rédaction - animation journalistique)*
  - Volet Technique : *Présentation des besoins en aménagement de studios et équipement*

- Volet Rédaction/ *Programmation/ Animation* : *Elaboration des principes en matière de Rédaction/ Programmation/ Animation de médias communautaires*
- Stratégies de financement *Conception de dossiers de plan de financement et sponsoring.*
- Mettre en place des expériences pilotes :
  - Portail de la société civile dans la région du rif ;
  - Développement d'une webradio rifaine.

Une discussion sera organisée ultérieurement sur la page Facebook « **Médias communautaires** » pour assurer le suivi de l'avancement du projet.

## CONCLUSION

La journée s'est clôturée par une présentation des recommandations des derniers ateliers et une synthèse des travaux des deux journées.

Les réflexions produites ont permis d'élaborer des recommandations pour la mise en oeuvre d'un cadre législatif garantissant l'existence de médias communautaires, notamment les radios, et d'évaluer les attentes et problèmes ressentis en termes d'information et de communication par les acteurs de la société civile et médiatique.

Au terme de ces deux journées de réflexion, les recommandations s'articulent comme suit :

✓ **Sur le plan des propositions de réformes législatives :**

- Amender la loi de la communication audiovisuelle pour permettre l'existence de médias communautaires et « réguler » les médias électroniques ;
- Promulguer une aide publique de solidarité intersectorielle pour soutenir la mise en place des médias communautaires.

✓ **Sur le plan des besoins:**

Organiser des sessions de formations, de partage d'expériences en médias communautaires et lancer /soutenir des projets pilote.

✓ **Sur le plan organisationnel :**

L'organisation en réseau des différentes associations participantes/ former un comité de suivi et relance.

## **ANNEXES**

- 1. Présentation du projet, par Mohamed Leghtas**
- 2. Bilan des rencontres - état d'avancement du projet, par Imane Bounjara**
- 3. « Appropriation citoyenne de Media », par JamalEddine Naji**
- 4. Projets du centre international de soutien aux médias au Maghreb, par Lotte Grauballe**
- 5. « Médias électroniques au Maroc », par Mustapha Goumri**
- 6. « Techniques du plaidoyer », par Marion Bachelet**
- 7. Programme**
- 8. Plate forme**
- 9. Liste des participants**
- 10. Revue de presse**

Voir le dossier sur le lien suivant :

**<http://www.e-joussour.net/ar/node/9517>**